CERTIFICAT D'APTITUDE PROFESSIONNEL



Métiers de la Coiffure

Le titulaire du CAP métier de la coiffure est un professionnel qualifié qui utilise les techniques courantes d'hygiène, de soin, de coupe et de coiffage des cheveux, pour hommes, femmes et enfants. Il sait aussi prodiguer des conseils et les soins adaptés.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- ♦ Accueillir la clientèle
- Etablir un diagnostic en examinant les cheveux
- Conseiller le client sur le style de coiffure, les soins et traitements appropriés
- Laver les cheveux (shampoing, rinçage, renforçateur, traitement capillaire,...)
- Couper les cheveux (rasoir, ciseaux, tondeuse...)
- Préparer et appliquer les produits de coloration et de décoloration
- Effectuer l'enroulage des permanentes et les mises en plis

LES QUALITES REQUISES

Ecoute / Conseil / Sens de l'esthétique / Dextérité / Fibre commerciale / Qualités relationnelles / Amabilité / Disponibilité / Résistance à la station debout pendant de longues heures / à la fatigue physique et nerveuse

DUREE DE LA FORMATION

2 ans dont 12 semaines de formation en milieu professionnel

2de Coiffure

Terminale Coiffure

Matières enseignées

Enseignement professionnel:

Enseignements professionnels liés à la spécialité, Prévention Santé Environnement (PSE)

Enseignement général:

Français ; Histoire ; Géographie ; Mathématiques ; Langue Vivante 1 ; Arts Appliqués ; EPS

Les débouchés

Intégrer un salon de coiffure, un établissement de soins, un centre d'hébergement, de loisirs, de vacances, le milieu du spectacle et de la mode, ou une entreprise de distribution de produits capillaires.

Poursuite d'études

Mention complémentaire au CAP coiffure (coiffage, coupe, couleur) Brevet professionnel coiffure au GRETA Suivre une formation en esthétique



120 chemin de St Claude 06600 ANTIBES

Mail: ce.0060002V@ac-nice.fr

Tel: 04 92 91 79 17